

Offre d'emploi – Ville de Mont de Marsan

Électricien (H/F)

Employeur : Ville de Mont de Marsan (Landes/40), Parc Technique Municipal (rue Eugène Dauba)

Poste à temps complet (39h48/semaine) à pourvoir au plus tôt

Groupe de fonction : M2

Sous la direction du technicien en charge des travaux électriques sur le domaine public, les missions sont les suivantes :

- Pilotage, élaboration et mise en œuvre des branchements électriques temporaires pour les différentes manifestations et animations de la collectivité
- Elaboration et mise en œuvre des illuminations de fin d'année de la collectivité et des décorations diverses de rues (ex : octobre rose, pavoisements...)
- Assistance du technicien référent du SYDEC pour le fonctionnement de l'éclairage public de la collectivité

Poste et missions

Missions principales

Branchements électriques temporaires

- Définition des besoins avec les services demandeurs et élaboration des projets techniques (besoins techniques et mise en œuvre)
- Interface avec les services chargés de la mise en œuvre du projet
- Mise en œuvre opérationnelle des branchements

Illuminations et décorations

- Participation à l'élaboration du marché pluriannuel de mise à disposition du matériel des illuminations (technique)
- Mise en œuvre opérationnelle des illuminations et décorations de rues (définition et gestion des besoins humains et matériels)

Vérifie la conformité des installations au regard des prescriptions techniques et règles de sécurité (veille technique et réglementaire)

Eclairage public

- Repérage et définition des dysfonctionnements
- Déclaration des demandes d'interventions sur le logiciel du SYDEC
- Suivi et contrôle des demandes d'interventions

Missions spécifiques

- Participer, le cas échéant, à des manifestations rattachées à son service ou à des activités exceptionnelles indispensables au bon fonctionnement de la Ville
- Intervenir de manière ponctuelle dans son domaine de compétence au regard de ses formations et diplômes pour aider l'activité de son service
- Installer des branchements provisoires de diverses manifestations organisées par la Ville, les

associations ou les particuliers

Exigences et contraintes du poste

- Port des vêtements spécifiques fournis par la collectivité
- Port des vêtements de sécurité
- Port des EPI (équipements de protection individuelle)
- Appliquer les règles gestes et postures / Travail en hauteur

Profil recherché

Savoirs et savoirs – faire

CAP Électricien requis

Habilitation et qualification travail en hauteur

Habilitation électrique

CACES Nacelle PEMP R386 – Catégories 1B & 3B

Techniques et outils de planification

Connaissances des caractéristiques techniques des produits et matériels

Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité

Savoirs – être

Dynamisme, disponibilité, ponctualité

Esprit d'équipe, qualités relationnelles

Capacité d'encadrement

Qualité de rigueur et d'organisation

Capacité à rendre compte de son travail, à s'entretenir avec sa hiérarchie (suivi chantiers)

Autonomie, prise d'initiative dans son domaine de compétence

Devoir de réserve (confidentialité)

Sens du service public

Candidature

Envoie des candidatures au plus tard avant le 10/04/2022 (CV + lettre de motivation + dernier arrêté de situation + la copie de vos habilitations) à l'attention de :

**Monsieur le Maire de Mont de Marsan Agglomération, 575 avenue Foch, 40 000 Mont de Marsan ou
par mail : service.rh@montdemarsan-agglo.fr**